

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le 1 et le 15 De Chaque Mois

VOL. I.

15 SEPTEMBRE, 1902.

No. 12

SOMMAIRE :—Lettre de Mgr Taché. Grand Evénement Historique.
L'Œuvre. Visite de Mgr Decelles. Le Cardinal Moran et les
Ecoles Catholiques. Feu l'Hon. Joseph Royal. Ding! Dang!

MONSEIGNEUR TACHE.

(Suite)

VI.—TROISIEME LETTRE DU FRÈRE TACHÉ A SA MÈRE PENDANT
SON VOYAGE A LA RIVIÈRE ROUGE.

Sault Sainte-Marie, 18 juillet 1845.

Ma Chère Maman,

Comme je ne puis douter que vous aimez à recevoir souvent de mes nouvelles, je m'empresse de profiter de la facilité que j'ai de vous écrire d'ici, et de vous informer de ce qui s'est passé depuis la dernière lettre que j'eus le plaisir de vous adresser de Matawa. Un instant après avoir cacheté ma lettre, le R. P. Aubert fut appelé à baptiser un petit sauvage, et moi je servis de parrain ; je vous assure que mon premier filleul n'est pas très blanc. Nous nous embarquâmes ensuite sur la petite rivière Matawa qui n'est qu'une

suite continuelle de portages de toutes sortes. A l'extrémité de cette rivière, se trouve celle des Vases qui, pendant près d'une lieue, n'a que la largeur du canot. L'exiguïté de cette rivière donne naissance aux trois portages des Vases, où les *cousins*, moustiques bruleaux, etc., nous accueillirent avec tant d'empressement que nous en eûmes le cou enflé pendant plusieurs jours.

Nous allâmes, le mardi soir, camper sur les bords du lac Nipissing. C'est un grand et magnifique lac, mais fort dangereux pour la navigation. Nous le passâmes le lendemain sans le moindre accident, grâce à Dieu et à sa Sainte Mère. Le soir nous entrâmes dans la rivière des Français, belle et large rivière où se trouvent une multitude d'îles. Jeudi, nous sautâmes des rapides toute la journée; c'est peut-être ce qu'il y a de plus agréable dans le voyage: la force de l'eau nous entraîne avec la rapidité de la flèche; ces chutes seraient partout dangereuses, si nos guides n'avaient pas beaucoup de force et d'habileté. La plus âgée de nos Sœurs éprouve une frayeur incroyable lorsque l'on arrive à ces rapides; elle saisit avec avidité tout ce qui se présente sous sa main; mais la plus jeune a un courage presque héroïque, elle n'a peur de rien. Quant au P. Aubert et à moi, nous désirerions remonter des rapides tous les jours, cela nous amuse beaucoup et avance notre marche. Le vendredi matin, nous quittâmes la rivière des Français pour prendre le lac Huron, une de ces mers d'eau douce sur lesquelles la vue se perd dans un lointain que l'œil ne peut plus atteindre. Le grandiose de ce lac est beaucoup borné par un nombre presque infini d'îles. Le secrétaire du gouverneur vient de nous dire qu'il y en a jusqu'à 42,000, et la chose me paraît possible. Je n'ai pas pu aller voir M. Proulx, mais j'ai eu de ses nouvelles: il est parfaitement bien. J'ai fait en sorte que ses lettres lui parviendront certainement.

Nous sommes arrivés ici à midi. Nous sommes dans la maison d'un bourgeois de la compagnie, M. Ballender, où nous recevons une hospitalité digne d'un vrai gentilhomme anglais. Demain ou ce soir, si la pluie cesse, nous entrerons dans le lac Supérieur. Le

Sault Sainte-Marie est une très jolie place. Outre un grand nombre de maisons de Canadiens établis sur le côté anglais, il y a en face de nous un très joli village américain avec garnison, etc.

Que de fois, dans toutes les positions variées où je me suis trouvé, que de fois le souvenir de ma bonne maman s'est présenté à ma pensée ! Le soir, me promenant sur le bord des rivières ou des lacs, je me plaisais à penser à vous et à la famille. Souvent votre nom chéri venait expirer sur mes lèvres en même temps que chaque flot se brisait sur le rivage. Trop heureux si ces flots, qui peut-être passeront à Boucherville, allaient vous redire l'affection que je vous porte. J'ose me flatter du moins que les accents de ma prière sont montés jusqu'au trône du Tout-Puissant pour en faire descendre sur vous et sur notre famille ses faveurs les plus signalées. Dites à mon oncle, à ma tante, à Louis et à M. Pepin, Melle Labrière et autres, que je pense souvent à eux, que tous les jours je prie pour eux. Je n'oublie pas non plus la bonne Madame de Boucherville et les autres personnes qui sont vos amies.

J'omets toujours d'écrire à mon oncle parce que le temps ne me le permet pas et que vos lettres sont aussi pour lui.

Priez toujours, bonne mère, priez pour votre Alexandre. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu un temps trop défavorable; daigne le ciel nous aider jusqu'à la fin !

Adieu, ma bonne mère. Je suis toujours votre fils tout dévoué.

ALEXANDRE.

Grand Evenement Historique.

Decouverte du Fort Saint-Charles.

Septembre 1732-1902.

C'est sous l'empire d'une bien vive émotion que nous venons faire part à la population catholique de l'Ouest Canadien d'un

événement historique de la plus haute importance et qui ne peut manquer d'avoir un grand retentissement dans tout le pays.

Les ruines du Fort Saint-Charles où reposent les restes précieux du Père Jean Pierre de la Touche-Aulneau et du fils aîné de LaVérandrye viennent d'être retrouvées ! L'île du Massacre où leur sang fut répandu a été de nouveau identifiée et visitée, et ce chaînon de l'anneau qui relie le présent à ce passé si glorieux pour les illustres Découvreurs Français, vient d'être renoué pour ne plus se perdre.

C'est avec un orgueil bien légitime que nous allons pouvoir entourer de notre vénération ces endroits fécondés par leur sang, témoins du courage héroïque de ces chevaliers sans peur et sans reproche, pleins de foi et de courage, qui ont été les premiers à braver les frimas du Nord-Ouest, et à fouler le sol vierge de nos prairies. Les sauvages qui habitaient ces contrées, étonnés de l'intrépidité et de la grandeur d'âme de ces hardis pionniers, ont conservé, avec une fidélité surprenante, le souvenir de leur passage et de leur séjour au milieu d'eux, et la tradition s'y est demeuré vivace jusqu'à ce jour.

L'expédition qui vient d'obtenir un si grand succès, avait été préparée longtemps d'avance par l'étude comparative des mémoires et lettres de LaVérandrye et du P. Aulneau, par un grand nombre d'autres documents et de cartes dans lesquels il était question de ce fort et par des notes copieuses sur la tradition orale.

Avant, toutefois, de narrer brièvement les travaux de cette expédition, il convient de donner quelques notes historiques sur les découvertes de LaVérandrye, afin de pouvoir suivre avec plus d'intérêt et d'intelligence ce qui va suivre.

LaVérandrye avait été chargé d'ouvrir la route de l'Ouest. Le Gouverneur lui avait donné instruction de fonder trois forts, comme points d'appui avant de pousser plus loin dans l'Ouest et aussi pour s'emparer de la traite des fourrures qui prenait le chemin de la Baie d'Hudson. A cette fin, il devait construire ces trois forts comme suit : l'un au lac La Pluie, l'autre sur le lac des Bois et le troisième au lac Népigon (Winnipeg).

Le premier, nommé Fort Saint-Pierre, fut érigé en 1731 dans une anse de la rivière La Pluie, à quelques arpents du lac du même nom. Les restes en sont encore visibles. Le second, nommé Fort Saint-Charles, se trouvait sur la rive Ouest du lac des Bois, mais jusqu'à ce jour le site en était demeuré inconnu. Il avait été fondé à la fin de juillet ou au commencement d'août 1732. Le troisième était placé presque vis-à-vis le fort Alexandre actuel, à quelques milles de l'endroit où la rivière Winnipeg se décharge dans le lac du même nom et portait le nom de Maurepas. Il avait été bâti dans l'automne de 1734. Par une délicatesse qui fait honneur à LaVerandrye, le Fort Saint-Charles fut ainsi nommé du nom de baptême du missionnaire qui l'accompagnait en 1732, le P. *Charles Michel Mesayer*, S.J.

Le P. Mesayer fut le premier missionnaire qui visita le lac des Bois. Il fut suivi par le P. Aulneau qui arrivait au Fort Saint-Charles le 6 septembre 1735 où il hiverna. Il se préparait, au printemps de 1736, à partir pour le lac Winnipeg. Il avait mission de profiter de la présence des Assiniboines à ce lac, pendant la saison de la pêche du poisson blanc, pour les catéchiser et les suivre à l'automne, dans leur migration à l'Ouest, afin d'atteindre les villages des Mandaus dans le haut du Missouri.

Le Supérieur-Général des Jésuites espérait que ces missions, au milieu d'une nation sédentaire, seraient plus fructueuses qu'au milieu des peuplades nomades comme les Christineaux et les Assiniboines.

La mort de LaJemmeraye, neveu et lieutenant de LaVerandrye, renversa tous ses projets. LaJemmeraye avec deux fils de LaVerandrye et deux autres Français avaient hiverné au fort Maurepas, faisant la traite avec les Assiniboines. Les privations de tous genres que LaJemmeraye endura dans ces pénibles excursions minèrent sa santé, et le 10 mai 1736 il expirait à la Fourche aux Roseaux, dans le voisinage du fort Maurepas.

Les autres Français décidèrent sur le champ d'abandonner temporairement le fort Maurepas pour aller porter cette triste nou-

velle au chef de l'expédition. Ils arrivèrent au Fort Saint-Charles le 2 juin, et six jours après LaVérandrye résolut d'envoyer quelques canots chercher de la poudre et des marchandises au fort Kaminitigoya (Fort William) où ils devaient rencontrer les canots venus de Michillimakinac. Cette expédition fut confiée au fils aîné de LaVérandrye. Dans ces circonstances le P. Aulneau décida de profiter de cette occasion pour se rendre à Michillimakinac, afin de consulter ses supérieurs sur certaines questions qui inquiétaient sa conscience délicate et afin de recevoir les consolations spirituelles d'un de ses confrères. Donc, le 8 juin 1736, le P. Aulneau partit du Fort Saint-Charles avec Jean-Baptiste LaVérandrye, fils aîné du Découvreur, et 19 autres Français.

Après avoir fait une course d'environ 21 milles, ils abordèrent sur une île connue depuis sous le nom d'Ile au Massacre. C'est là que surpris par un parti d'environ 200 Sioux, ils furent tous tués. Le 20 juin, 5 voyageurs canadiens accompagnés de 30 Christineaux du Sault Sainte-Marie ayant abordé dans cette île trouvèrent les corps des Français gisant sur la grève.

Ils virent les têtes des Français posées sur des robes de castor et la plupart sans chevelure. Le P. Aulneau avait un genou en terre, le sein ouvert, la main gauche contre terre et la droite élevée, comme si la mort l'avait surpris dans l'exercice de son ministère au moment où il élevait la main pour absoudre ses compagnons. Le Sieur de LaVérandrye était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic. Les Sioux avaient respecté le corps du P. Aulneau qui n'avait subi aucune profanation. Les corps furent enterrés dans l'Ile au Massacre jusqu'au 17 septembre 1736 alors que LaVérandrye fit exhumer les restes de son fils et du P. Aulneau ainsi que les têtes des 19 Français pour les déposer sous la chapelle du Fort Saint-Charles.

Tel est, en quelques mots, le souvenir des événements tragiques qu'évoquent l'Ile au Massacre et le Fort Saint-Charles.

Mgr Langevin organisa, à ses propres frais, une expédition

pour découvrir, si possible, le site du Fort Saint-Charles. C'est donc à Sa Grandeur que reviennent l'honneur et le mérite de cette consolante découverte, et nous sommes heureux, au nom de toute la population catholique du pays et de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, de lui offrir nos sentiments de profonde gratitude.

Le parti d'explorateurs se composait de Sa Grandeur Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface; du R. P. Blain, S.J., professeur de sciences naturelles au collège de Saint-Boniface; du R. P. Beaudin, O.M.I., fondateur de Brandon, Sainte-Marie de Winnipeg, Portage du Rat et Selkirk; du R. P. Cahill, O.M.I., directeur de l'école industrielle du Portage du Rat; du R. P. Thibau-deau, directeur de l'école industrielle des Sauvages de la Montagne de Tondre, T.N.O.; du R. M. Béliveau, secrétaire de Mgr l'Archevêque, et de l'Hon. Juge Prud'homme.

Ils quittèrent le Portage du Rat le 2 septembre à bord du bateau "Catherine S." et dans l'après-midi atteignirent l'île au Massacre sur laquelle ils descendirent. Ils retrouvèrent sur le sommet d'un rocher, du côté Sud-Ouest de l'île, la croix plantée par les PP. Jésuites en 1890 et s'agenouillèrent quelque temps au pied de cette croix, pour demander à Dieu la conversion des pauvres sauvages du lac des Bois et le supplier par les mérites du sang versé par son Serviteur, de répandre sur l'âme rebelle de ces païens des grâces de salut.

Les explorateurs côtoyèrent la rive Ouest de l'île, et constatèrent que l'endroit le plus favorable à l'atterrissage était de ce côté-là. Le rivage, ailleurs, est bordé de gros cailloux et d'abord fort difficile. Il est donc tout naturel de supposer que puisque les Français venaient du Fort Saint-Charles, ils se rendirent sur la plage Ouest de l'île, qui s'offrait sous leur passage et avait l'avantage d'être la plus accessible.

Cette île n'est qu'un rocher ayant tout autour une bordure ou frange beaucoup plus basse et couverte d'une légère couche de mousse. Elle se trouve à l'entrée de la *petite traverse*, tout près et à l'Ouest de "Bay Island" et semble être placée là comme une sen-

tinelle avancée qui du haut de ses rochers arides lance un défi aux flots courroucés du lac des Bois. Pour peu qu'il vente, la vague qui déferle sur ses flancs rocailleux rend une descente sur ses rives fort difficile.

La tradition constante des sauvages indique cette île comme ayant été le théâtre d'un grand malheur et les sauvages de nos jours n'osent point encore y aborder, ni même la montrer du doigt. Powassin et Andakamigowinimi, les deux chefs les plus considérables du lac des Bois que les explorateurs ont consultés, sont d'accord à dire que cette tradition s'est conservée de temps immémorial. Les Français abordèrent sur cette île, soit pour y prendre leur dîner ou pour y camper pour la nuit ou bien encore pour attendre que le vent tombe n'osant point s'aventurer sur la traverse par un gros temps. Il est probable que les corps des 19 Français furent laissés sur l'île au Massacre, car les mémoires ne mentionnent que les corps du fils aîné de LaVérandrye et du P. Aulneau et les têtes de leurs 19 compagnons comme ayant été transportés au Fort Saint-Charles. M. Belcourt vit, en 1843, le tumulus où ils avaient été enterrés, et un vieux sauvage l'informa qu'il avait appris, par son père qui avait été témoin de la chose dans sa tendre enfance, que ce tumulus recouvrait les cendres de Français tués par les Sioux.

Lorsque les PP. Jésuites érigèrent une croix sur l'île au Massacre, en 1890, ils avaient pour guide le Capt. Laverdière, qui connaissait le lac des Bois par cœur. Il avait recueilli du vieux Châtelain (Métis) qui approchait alors 80 ans, la tradition sur l'identité de l'île au Massacre, et le vieux Châtelain l'avait reçue de son père, mort à un âge aussi avancé que son fils ! Cette tradition est donc plus rapprochée de nous qu'on serait porté à le croire tout d'abord. De cette île, les explorateurs se rendirent à l'île du Drapeau (Flag Island) où ils prirent à bord le grand chef Powassin. Ce dernier connaissait par la tradition le site du Fort Saint-Charles et les guida exactement à cet endroit leur annonçant d'avance la nature des ruines qu'ils allaient y trouver.

En effet, à l'entrée de la Baie de l'Angle Nord-Ouest, à quelques arpents à l'Ouest de l'Île Famine (Bucket Island) qui ferme l'entrée de la baie, sur la rive Nord de cette baie, les explorateurs trouvèrent quelques cabanes de sauvages et à quelques pieds en arrière de l'une d'elles les fondations d'une cheminée d'environ 5 pieds de diamètre. Les pierres étaient non taillées mais de forme régulière et propres à ce genre de construction. Pour quelques-unes il fallait les efforts de deux hommes pour les déplacer commodément. Des fouilles furent faites et à environ 2 pieds de profondeur de la surface on trouva des cendres en grande quantité, des charbons de bois et des os calcinés. C'était évidemment le foyer de la cheminée, comme l'indiquaient d'ailleurs les pierres placées sur le travers à cet endroit. Les cendres avaient une épaisseur d'environ 10 pouces.

On trouva également autour de ces ruines d'autres indices d'un ancien fort français. Powassin et Andakamigowinimi affirmèrent que la tradition s'était conservée avec fidélité au sujet de ce fort. Ils étaient absolument certains que ce n'était ni la Cie de la Baie d'Hudson, ni celle du Nord-Ouest, ni des Anglais qui avaient fait des constructions à cet endroit, mais des Français, et qu'il y avait bien des années que ceci avait eu lieu.

Les mémoires de LaVérandrye et les lettres du P. Aulneau placent le Fort Saint-Charles à 21 milles de l'Île au Massacre et à 3 milles dans l'intérieur d'une baie. Or le cite indiqué correspondait avec ces données, avec une exactitude bien surprenante. Les mémoires indiquent qu'à cet endroit la chasse et la pêche étaient abondantes et que le rivage était couvert d'avoine sauvage. C'est encore le cas de nos jours comme le constatèrent les explorateurs.

L'Île de la Famine abritait ce fort contre les vents du lac et l'on comprend que les Français durent choisir de préférence un endroit si favorable sous tous rapports, tout comme ils érigèrent le Fort Saint-Pierre en arrière d'une pointe qui les protégeait contre la brise du lac La Pluie. Mémoires, tradition orale et ruines, tout concourrait pour placer le Fort Saint-Charles à cet endroit.

Cette découverte eut lieu le 3 septembre et le lendemain ils érigèrent sur les ruines du Fort Saint-Charles une croix portant cette inscription :

FORT SAINT-CHARLES

Fondé, 1732

Visité, 1902

Les explorateurs quittèrent le Fort Saint-Charles pour retourner à l'Île au Massacre sur laquelle Monseigneur se proposait d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe et de continuer ses recherches pour trouver, si possible, le tumulus en question. La violence du vent les obligea à chercher un abri dans la Baie de Sabascosing, d'où ils retournèrent au Portage du Rat.

L'Île au Massacre n'est indiquée sur aucune carte et se trouve sur le territoire canadien. C'est par erreur que certaines cartes donnent le nom de "Massacre" à une île plus au Sud-Est et du côté américain.

Les ruines du Fort Saint-Charles ont été le berceau d'une Société Historique qui s'est organisée à bord du bateau et qui a pris pour nom "La Société Historique de Saint-Boniface." Tous les explorateurs naturellement en devinrent les membres fondateurs de droit. Mgr Langevin fut élu président, le R. M. A. Béliveau, trésorier, et l'Hon. Juge Prud'homme, secrétaire. Cette société naissante, qui bien entendu espère recruter de nouveaux membres parmi l'élite de notre population, se propose de poursuivre l'étude du passé et les recherches des lieux historiques. Elle ne pouvait naître sous de meilleurs hospices et attacher à sa naissance un souvenir plus touchant.

Nous avons parlé jusqu'ici des "Explorateurs"; pour être exacts nous aurions dû ajouter "Pélerins," car c'était vraiment un pèlerinage que les voyageurs se proposaient de faire. Ils poursuivaient un double but :

1o.—Visiter en pèlerins l'Île au Massacre et commémorer le tragique événement du massacre du P. Aulneau et de ses vingt compagnons.

Dieu veuille que ce sang généreux versé en haine de la vraie foi, de la nouvelle prière des Blancs, devienne une source de grâces pour les Sauteurs du Lac des Bois dont la plupart sont encore païens !

2o.—Découvrir le site du Fort Saint-Charles.

Chaque matin, durant le voyage, Mgr Langevin disait la messe à bord du bateau à ces intentions et tous les Explorateurs-Pélerins s'unissant à leur Archevêque venaient recevoir de ses mains le pain de vie, de lumière et de force.

Le deuxième but a été atteint.

Quant à la conversion des sauvages païens, nous prions Dieu que l'heure des grandes miséricordes sonne enfin pour ces pauvres païens endormis à l'ombre de la mort, afin que la main du pardon qu'élevait en expirant le P. Aulneau, leur applique les fruits de la copieuse rédemption du sang de Jésus-Christ.

En terminant, nous tenons à offrir au R. P. Gendreau, O.M.I., curé du Portage du Rat, nos sentiments de profonde gratitude pour sa généreuse et cordiale hospitalité. Le Capt. J. W. Short et son équipage ont droit aussi à nos remerciements pour l'affabilité et la courtoisie empressées dont ils ont toujours fait preuve envers leurs hôtes au cours de leur beau voyage.

UN MEMBRE DE LA

“SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.”

“ L'ŒUVRE ”

A côté de l'emplacement choisi pour l'érection de l'Ecole Normale que le Gouvernement Local de Winnipeg de concert avec Sir W. Laurier va faire construire à Saint-Boniface pour les écoles bilingues, une modeste *maison-chapelle* s'élève en ce moment et elle est bâtie aux frais de Mgr l'Archevêque qui emprunte la somme requise, plein de confiance dans l'avenir.

Il s'agit de l'œuvre si importante, de l'œuvre capitale, qui consiste à donner au pays un plus grand nombre de maîtresses catholiques diplômées. Les Religieuses des diverses communautés de femmes vouées à l'enseignement et qui n'ont pas d'établissement à Saint-Boniface, trouveront cette maison ouverte à leurs sujets destinés à suivre les cours de l'“Ecole Normale,” ou même désireuses de se préparer aux examens pour le brevet.

Ce sont là de dures nécessités du moment, mais il faut bien s'y résigner si l'on ne veut pas compromettre l'avenir de l'éducation catholique dans notre jeune pays. *Dura lex, sed lex!* Les jeunes filles venant de localités où il n'y a pas de couvents ou ne pouvant être reçues dans les couvents déjà établis, seront acceptées dans la nouvelle “Maison,” moyennant une modeste rétribution, si elles ont des dispositions sérieuses pour l'enseignement soit comme maîtresses séculières, soit comme membres ou comme agrégées d'une

communauté religieuse. On devra suivre un règlement dans cette "maison" et un prêtre y dira la sainte messe tous les matins.

Comme il faudra nécessairement recevoir des jeunes filles de parents pauvres, tout aide pour l'ameublement et le soutien de cette belle et sainte "Œuvre" sera reçu avec reconnaissance par Mgr l'Archevêque.

La "Maison" sera terminée à la fin de ce mois de septembre.

Que le Sacré-Cœur de Jésus auquel sera vouée la petite chapelle de l'"Œuvre" daigne bénir et faire grandir ce qu'il a inspiré lui-même de commencer pour sa gloire et le salut des petits enfants !

Visite de Monseigneur Decelles Evêque de Saint-Hyacinthe a Saint-Boniface

Le 29 août dernier Saint-Boniface avait l'honneur de recevoir la visite de Mgr Maxime Decelles, Evêque de Saint-Hyacinthe. Sa Grandeur était accompagnée par M. le Chanoine A. Beaudry, si bien connu des Canadiens-Français du Manitoba, et, en général, de tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de la colonisation canadienne-française dans l'Ouest.

A peine arrivé, Monseigneur de Saint-Hyacinthe voulut visiter les différents établissements catholiques, d'éducation et de charité, de Saint-Boniface et de Winnipeg. Leur nombre et leur importance causèrent une vive joie au distingué prélat, tout heureux de constater tant de signes de la vitalité de cette Eglise de Saint-Boniface si éprouvée depuis plus de douze ans.

Dimanche, à la prière de Mgr l'Archevêque, Monseigneur de Saint-Hyacinthe voulut bien donner le sermon. Il le fit avec cette éloquence chaleureuse qui lui est ordinaire.

Prenant pour texte : *Adolescens, tibi dico, surge* (1), il com-

(1) Saint Luc, VII., 14.

menta l'Évangile du jour et fit un rapprochement saisissant entre le ressuscité de Naïm et cette belle cause de l'enseignement chrétien si violemment attaquée en notre pays.

Nous voudrions citer textuellement. Ne le pouvant nous donnons le précis de l'allocution de l'éloquent prédicateur.

“ Le fils d'une pauvre veuve est porté en terre et sa mère désolée suit en pleurant le funèbre convoi. Soudain notre divin Sauveur passe. Touché de compassion il s'approche du cercueil, fait arrêter les porteurs. ‘Jeune homme,’ dit-il, ‘je vous l'ordonne, levez-vous.’ Le jeune homme se lève et Jésus le rend à sa mère.

“ Nos ennemis,” continue l'orateur sacré, “ ont aussi voulu porter quelqu'un en terre : l'éducation vraiment chrétienne. Déjà, fiers de leur audace, il s'applaudissaient : la cause catholique était bien morte. N'avaient-ils pas, ces ennemis, tout mis à l'œuvre pour obtenir ce résultat ? N'avaient-ils pas combiné et exécuté admirablement leur plan diabolique ? Le succès était complet. Oui, humainement, mais ils avaient compté sans Dieu. Il ne restait rien aux nôtres et il leur restait tout. Des hommes, qui changent et qui faiblissent au gré de leurs passions, les catholiques ne devaient rien attendre. Mais de Dieu, comme le ressuscité de l'Évangile, ils pouvaient recevoir le salut. Ce Dieu, ils l'ont imploré. Alors ce bon Père s'est approché du lit funèbre où gisait la morte. Déjà sa voix s'est fait entendre : *Adolescens, tibi dico, surge.* Et la morte s'est levée, et ses ennemis, ses porteurs, sont demeurés frappés d'étonnement.

“ Ah ! elle est bien vivante, au Manitoba, cette cause de l'enseignement catholique. Seulement elle a encore à briser les banderoles qui l'entourent. Oui, elle va avec le secours de son divin bienfaiteur, rompre et jeter au loin ces liens odieux qui l'enferment. Courage donc et confiance en l'avenir ! ”

A l'issue de la messe Mgr l'Archevêque remercia chaleureusement son vénérable confrère dans l'épiscopat, pour les paroles si consolantes qu'il venait d'adresser. Il annonça ensuite qu'une adresse allait être lue au distingué prélat, au nom de la population de Saint-Boniface. Mgr l'Archevêque constate avec bonheur que l'initiative de cette démonstration a été prise tout simplement par son peuple qui a su deviner ses désirs.

M. le maire de Saint-Boniface entre alors au chœur pour présenter à Monseigneur de Saint-Hyacinthe les hommages des citoyens de Saint-Boniface.

Ces derniers sont heureux d'offrir l'expression de leur profonde vénération, non-seulement à un représentant de l'épiscopat de leur province d'origine, mais encore à un évêque qui s'est particulièrement intéressé à l'œuvre de l'éducation chrétienne au Manitoba, et cela jusqu'à leur envoyer des religieuses de son diocèse. Les paroissiens de Lorette pourraient dire avec quel bonheur ils voient ces bonnes Sœurs de Saint-Joseph accomplir, au milieu d'eux, leur belle et sainte mission.

De plus Monseigneur de Saint-Hyacinthe s'est beaucoup intéressé, et son clergé avec lui, à une œuvre d'une importance capitale pour eux (et pour d'autres peut-être) : la colonisation canadienne-française en ce pays. Quelle grande part, par exemple, le Séminaire de Saint-Hyacinthe n'a-t-il pas dans la fondation de la belle paroisse de La Salle ?

Comme toujours, Mgr Decelles répondit par quelques paroles bien senties.

C'est avec bonheur qu'il avoue s'être intéressé à la colonisation française au Manitoba. Il ne retient pas ses diocésains qui désireraient venir se fixer ici. Qu'il serait heureux de diriger vers ces vastes et fertiles plaines ceux des siens qui vont tenter fortune aux Etats-Unis !

Quant à l'œuvre de l'éducation catholique au Manitoba, si Monseigneur lui a porté intérêt, c'est qu'il la reconnaît indispensable pour former de vrais chrétiens en même temps que de bons et honnêtes citoyens. Les richesses il ne les a jamais trop désirées ; qu'il voudraient cependant posséder des millions pour venir en aide plus efficacement à cette cause sacrée de l'enseignement très chrétien si persécuté sur cette terre des Provencher et des Taché. " Mais, " il l'a dit il y a un instant, " ne comptons pas trop sur les ressources humaines, attendons plutôt le secours de Dieu. De Lui viendra le salut, n'en doutons pas."

Longtemps nous nous rappellerons ces paroles pleines d'espérance. Nous les méditerons et ne serons pas sans profiter des vérités profondes qu'elles contiennent.

Le Cardinal Moran et les Ecoles Catholiques.

Mgr l'Archevêque a développé en plusieurs endroits, durant la visite pastorale, la thèse que les écoles catholiques sont *nécessairement supérieures* aux autres à cause du *niveau moral supérieur* et de la *meilleure discipline* que l'on y trouve. Or, voilà que le vénérable cardinal-archevêque de Sydney, en Australe, Mgr Moran, vient de déclarer que c'est bien le fait pour les écoles de son vaste diocèse.

Voici ses paroles que nous trouvons dans *La Vérité* de Québec, qui les traduit du *Freeman's Journal* de New York, en date du 26 juillet 1902 :

“ Nous avons, à Sydney, 23,000 enfants dans nos écoles, et nous avons aussi 1,000 enfants protestants qui fréquentent nos écoles. Ils passent à côté de leurs propres écoles où ils pourraient obtenir leur éducation gratuitement. Ils viennent à nos écoles parce qu'ils reconnaissent la moralité supérieure, la discipline supérieure et la grande valeur de l'éducation que l'on y trouve.”

Feu l'Honorable Joseph Royal,

Dans la personne de feu l'Honorable Joseph Royal disparaît une grande figure de l'Ouest Canadien. Cet homme d'État a fourni une carrière brillante au milieu de nous et son nom a été associé aux grands événements qui se sont déroulés à l'époque de la formation laborieuse de notre province. Donnons à sa mémoire ce juste tribut d'hommage, qu'il a toujours été dévoué aux intérêts religieux et nationaux de ses compatriotes. A certaines heures, on a pu surprendre sa prudence, ou obtenir de confiance son assentiment à des mesures que tout son passé démentait. Mais ni son cœur, ni sa volonté, nous le savons, n'ont été les complices d'actes de faiblesse malheureuse. Sa nature loyale et son caractère viril le mettent à l'abri de semblable reproche.

Le défunt a épuisé les honneurs de son pays. Il fut alternativement Surintendant d'Éducation, Orateur de la Chambre d'As-

semblée Législative, Ministre Provincial, Député aux Communes, Vice-Chancelier de l'Université, Premier Magistrat de notre ville, et enfin, pour couronner le tout, Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Il fut toujours d'un grand secours aux missionnaires du Nord-Ouest qui s'adressaient à lui de toutes parts dans toutes les choses qui relevaient de l'Administration Fédérale.

C'est lui qui en Parlement se fit le champion des écoles industrielles pour le relèvement et la formation des sauvages, dont Mgr Grandin avait conçu le plan. Il se dépensa avec l'habileté qu'on lui connaît soit pour suivre dans tous ses méandres la question si complexe des terres des anciens colons du pays. On ne saura jamais tout ce qu'il prépara de mémoires, de requêtes et de factums pour obtenir une solution satisfaisante de ces réclamations.

Bref, l'Honorable M. Royal a laissé une marque profonde et des souvenirs précieux de son action dans le sol manitobain. Ce fut un homme de bien, un catholique pratiquant, à convictions profondes, et ami dévoué du Clergé. Doué d'une intelligence supérieure, fin littérateur, journaliste de marque, charmant causeur, esprit prime sauteur, le défunt n'était pas un homme ordinaire. Sa figure et sa démarche patriciennes dénotaient la noblesse de ses sentiments.

LES CLOCHES offrent aux membres de la famille de cet homme distingué, les sentiments de sa profonde sympathie dans le deuil où cette mort vient de les plonger.

R. I. P.

DING ! DANG !

—Un Missionnaire écrit de l'Ouest :

Mes Doukhobors deviennent fous par excès de perfection. Ils renoncent au beurre, au lait, aux œufs maintenant et abandonnent à la prairie vaches, chevaux et moutons dont il ne veulent plus se servir ; à la place ils s'attèlent eux-mêmes à leurs wagons. Ils ne veulent plus d'esclavage, même pour leurs animaux. Liberté pour tous."

Et dire que l'on en a environ 10,000 dans ce pays !